



VÉHICULES DE SERVICE

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES...



Vérifier l'état général de votre véhicule et **SIGNALER TOUT DYSFONCTIONNEMENT** ou anomalie au service technique.



Bénéficier d'une **AUTORISATION** de conduite et/ou d'un ordre de mission.



DÉSINFECTER les surfaces de contact.



Ne **PAS TÉLÉPHONER** en conduisant.



Si la capacité du réservoir est à la moitié, **FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE.**



Ne **PAS MANGER** ni boire dans les véhicules.



Redoubler de vigilance envers les usagers sans carrosserie.
VÉRIFIER VOS ANGLES MORTS.



RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE et les limitations de vitesse.

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines